

Projet pédagogique

Accueil de Loisirs Municipal
« Les Mirolots »



Vacances D'été

« La croisière s'amuse »

23 avenue de l'Esprit des Lois
33650 LA BREDE

Horaires d'ouverture
7h30 - 18h30

Tel : 05-56-20-28-78



I – PRÉSENTATION DE L'ALSH

1) Les locaux

L'ALSH se situe dans les locaux de l'école élémentaire Jean Cazauvieilh.

Les lieux à disposition :

- La salle commune (TBI) : salle d'accueil et d'activités
- la salle périscolaire
- La salle 12 et 11
- Le réfectoire (pour le repas et le goûter)
- La cour du haut et la cour du bas
- Les terrains de sports à proximité
- Le dojo
- Le parc des écoles
- Salle des instituteurs (pour les animateurs)

>La posture VIGIPIRATE « Hiver-Printemps 2024 » active depuis le 15 janvier 2024 réévaluée au niveau « sécurité renforcée – risque attentat » l'ensemble du territoire national."

2) Les horaires

Les parents peuvent emmener leurs enfants de 7h30 à 9h30 le matin et peuvent les récupérer le soir à partir de 17h00 jusqu'à 18h30.

Exceptionnellement, les enfants pourront quitter l'ALSH plus tôt pour un rendez-vous médical ou à titre exceptionnel...

3) Le public

Les enfants de 6 à 11 ans brédois et hors commune peuvent être accueillis sur la structure d'accueil.

Pour les vacances d'été, la déclaration auprès de la (DSDEN) Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale est de 60 places.

Au regard de la situation sanitaire, et sur la recommandation des autorités sanitaires, **le niveau socle est retenu à compter de la rentrée scolaire pour l'ensemble du territoire national.**

Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention

II – L'ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

1) Présentation de l'équipe

	Du 08 au 12 juillet	Du 15 au 19 juillet	Du 22 au 26 juillet	Du 29 juillet au 02 août
Directrice	Karine COMBRES (st.BAFD)	Karine COMBRES (st.BAFD)	Karine COMBRES (st.BAFD)	Karine COMBRES (st.BAFD)
Animateurs	Benjamin LACROIX (BAFA/SB) Bélinda GELLY (BAFA) 8 et 9/07 Yannick SERE (NQ) Virgile VAYNE (BAFA/SB) Chloé GODY (BAFA/SB) 8 et 9/07 Clément DUBOIS (st.BAFA)	Bélinda GELLY (BAFA) Yannick SERE (NQ) Marine HAUTESSE (CAP PE) Chloé GODY (BAFA/SB) Clément DUBOIS (st.BAFA)	Bélinda GELLY (BAFA) Marine HAUTESSE (CAP PE) Benjamin LACROIX (BAFA/SB) Virgile VAYNE (BAFA/SB) Aline FOUGERON (BAFA) Clément DUBOIS (st.BAFA)	Marine HAUTESSE (CAP PE) Virgile VAYNE (BAFA/SB) Aline FOUGERON (BAFA) Benjamin LACROIX (BAFA/SB) 29/30/31 Carla-Rose COMBRES (st.BAFA)
Assistant sanitaire	Karine COMBRES PSC1	Karine COMBRES	Karine COMBRES	Karine COMBRES
	Mini-séjour 10/11/12 juillet Bélinda GELLY (responsable/BAFA) Chloé GODY (BAFA/SB)			

	Du 26 au 30 août
Directrice	Marine HAUTESERRE (BAFD)
Animateurs	Benjamin LACROIX (BAFA/SB) Béline GELLY (BAFA) Mélanie MARIANO (BAFA) Benjamin MATHIEU (st BAFA) Matis HOULEZ (st BAFA)
Assistant sanitaire	Benjamin LACROIX (PSC1)

2) Rôles et missions des directeurs

- Conception et pilotage du projet pédagogique de l'accueil de mineurs en concertation avec l'équipe d'animation.
- Organisation et coordination de la mise en place des activités qui en découlent.
- Rôle de formateur auprès des animateurs stagiaires.
- Assurer la gestion et la cohésion de l'équipe.
- Communication permanente avec la responsable de service.
- Gérer les relations avec les services de la collectivité ; les institutions et les partenaires ou « contrôleurs ».
- Tenir à jour les dossiers des enfants (autorisations parentales, assurances...) .../...

3) Rôles et missions de l'animateur(trice)

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants dans la vie quotidienne et les activités : proposer, organiser et animer des activités de différente nature, en tenant compte des besoins, des intérêts, des capacités et des rythmes des enfants.
- Participer aux réunions d'équipe pour la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et faire des propositions dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.
- Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective.
- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs.
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

Avec les parents :

- Savoir répondre à des demandes d'organisation ou savoir orienter vers les personnes concernées.
- Se rendre disponible aux moments de l'accueil et du départ des enfants.

4) Rôles et mission de l'assistant sanitaire

- S'assurer de la remise pour chaque mineur des renseignements médicaux ainsi que, le cas échéant des certificats médicaux.
- Informer les personnes qui concourent à l'accueil de l'existence d'éventuelles allergies médicamenteuses ou alimentaires.
- Identifier les mineurs qui doivent suivre un traitement médical pendant l'accueil et s'assurer de la prise des médicaments.
- S'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermant à clé (ou en lieu sûr), sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à disposition de l'enfant.
- Tenir le registre dans lequel sont précisés les soins donnés au mineur et notamment les traitements médicamenteux.
- Tenir à jour les trousse de premiers soins (remplacement des produits quand la trousse est utilisée et vérification avant chaque début de période que les produits ne sont pas périmés).
- Informer et former les animateurs sur la procédure pour soigner un enfant.

5) Evaluation du projet :

Pour les animateurs stagiaires, une grille d'évaluation leur sera remise par les directeurs en début de stage. Cette évaluation sera complétée avec le stagiaire lors d'un entretien. Ils pourront ainsi prendre connaissance des attentes des directeurs lors de leur stage pratique.

L'évaluation des objectifs des vacances s'effectue par l'équipe d'animation par un questionnaire individuel ou collectif à la fin de la semaine (le vendredi) afin de faire le point sur les objectifs pédagogiques initiaux.

Pour les enfants, un bilan oral est fait tous les soirs au goûter, les animateurs échangent avec les enfants sur le ressenti de leur journée. Un animateur différent anime ce temps à tour de rôle.

III – LE PROJET PEDAGOGIQUE

1) Les objectifs généraux

LA SOCIALISATION PRIMAIRE AU CŒUR DU PROJET PEDAGOGIQUE.

Objectifs opérationnels	Moyens	Evaluations
Les règles de savoir-vivre seront respectées.	L'enfant devra dire bonjour à tous les animateurs dès son arrivée. Il devra également dire bonjour à l'ensemble des adultes présents dans les locaux (agents d'entretiens, agents du service technique...). Les mots de politesse seront exigés pour tout le monde envers tout le monde.	L'enfant prend conscience que la présence de tous les animateurs permet une organisation pour son accueil. Il aura un échange avec l'animateur.
L'enfant sera capable de respecter des règles de vie collectives.	Un rappel sera fait chaque fois que nécessaire. Quand un enfant aura manqué de respect envers un adulte ou un autre enfant, il devra présenter ses excuses par écrit. Des décisions pourront être prises en fonction du comportement d'un enfant qui ne respectera pas les règles de vie (privation de jeux libres, petit travail d'intérêt général, exclusion d'un jeu ou d'une activité...)	Les enfants connaissent les règles de vie. Les plus grands expliquent aux plus petits les règles de vie qu'ils ont transgressées. Amélioration du comportement.
L'enfant devra respecter le temps de parole de chacun.	Leur donner la parole de façon régulière pendant la journée. (Rassemblement du matin et de l'après-midi, repas et goûter...). Les enfants sont à l'écoute lorsqu'un adulte parle.	Les enfants sont à l'écoute lorsqu'un camarade prend la parole. Les enfants attendent que l'animateur ait fini de parler.
La socialisation sans distinction	Expliquer aux enfants que chaque personne est différente, que ce soit leur couleur de peau, leur religion, leur nationalité, leur genre, leur culture, leur régime alimentaire, leur physique, leur handicap... En cas de moquerie, une action (définie par les animateurs selon la gravité du geste ou de la parole) sera mise en place pour éviter toute récurrence.	Aucun enfant ne se sent rejeté et tous les enfants s'acceptent mutuellement. Aucun enfant ne s'est moqué !

UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>	<u>Evaluations</u>
<p>Sensibiliser les enfants au gaspillage</p>	<p>Mise en place d'un protocole de nettoyage ce qui permet la réduction de la consommation d'eau et de papier. Les affiches du protocole de lavage de mains refaites par les enfants lors d'une activité ont été affichées Les animateurs seront vigilants au respect de ce protocole en surveillant régulièrement le lavage des mains collectif.</p>	<p>Les enfants seront autonomes sur le lavage des mains.</p>
	<p>Nourriture : Les animateurs déjeunent au moins une fois par semaine avec les enfants et vérifient les quantités que les enfants se servent.</p>	<p>A la fin de la période, les enfants devront laisser le moins possible de restes lors du repas.</p>
	<p>Papier : 100% du papier utilisé pour le dessin libre est du papier de récupération (papier déjà photocopie d'un côté ou donné par les parents). Utilisation des feutres uniquement pour les activités afin de ne pas trop en acheter Les animateurs sont attentifs lors des commandes du matériel afin d'acheter du matériel « éco-friendly »</p>	<p>Il y a moins de gaspillage de papier. La majorité du matériel commandé respectera les normes</p>
<p>Organiser le tri des déchets et le rendre obligatoire</p>	<p>Plusieurs poubelles sont à disposition des enfants. Une pour le Recyclage CCM, une caisse pour les instruments d'écriture, une boîte pour les piles, une boîte pour les bâtons de colle et une pour les bouchons en liège. Une affiche a été créée par le CMJ et aide les enfants à effectuer le tri. Pour les restes de repas et de goûter, le tri des déchets organiques est réalisé par les enfants et les animateurs grâce à un composteur dans la cour de l'école. Ce tri est également fait lors des sorties, le tri des déchets de la CCM est ramené dans un sac jaune ainsi que les déchets organiques. Les animateurs sont informés pour accompagner les enfants.</p>	<p>La majorité des enfants savent trier la quasi-totalité des déchets. Les enfants amènent des instruments d'écriture de chez eux. Ils se proposent d'aller au composteur.</p>

UN TRAVAIL SUR L'AUTONOMIE POUR LES ENFANTS DÈS LE PLUS JEUNE AGE (5 ans ½)

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>	<u>Evaluations</u>
<p>L'enfant gèrera ses affaires au quotidien (affaires personnelles).</p> <p>Les enfants rangeront les salles et le matériel de manière autonome</p> <p>Impliquer les enfants dans le rangement du repas</p>	<p>Le jeudi avant les vacances, les habits oubliés sur le temps scolaire seront exposés sur le grillage extérieur ; le vendredi soir des vacances, les affaires non récupérées seront mises dans des sacs.</p> <p>Pendant les vacances, les enfants devront récupérer toutes leurs affaires chaque soir. Pour faciliter cet objectif, nous mettons en place un espace dédié par niveau.</p> <p>Au moment du départ, les animateurs demanderont à l'enfant de se rappeler avec quoi il est arrivé.</p> <p>Mis en place d'un lieu de stockage des activités que les enfants auront fait durant la journée.</p> <p>Mise en place d'un système de rangement ludique et imaginé par les enfants.</p> <p>A chaque table, chaque enfant devra participer afin de débarrasser la table.</p>	<p>Il y aura aucun vêtement ni gourde oubliée au centre.</p> <p>Les animateurs n'ont pas besoin de demander plusieurs fois aux enfants de ranger.</p> <p>Il n'y a pas d'activités d'enfants non récupérées</p> <p>Le débarrassage se fait de manière plus fluide et moins bruyante.</p>
<p>Encourager l'entraide (et l'intégration de nouveaux) entre les enfants et responsabiliser les plus grands dans l'accompagnement des enfants qui ne sont pas habitués.</p>	<p>Les enfants habitués intègrent les nouveaux arrivants.</p> <p>Les plus grands peuvent informer les plus petits et les enfants qui ne fréquentent pas souvent l'ALSH sur ce que l'on peut faire (ou ne pas faire !).</p>	<p>Les enfants se proposent pour intégrer un nouvel enfant.</p> <p>Les plus petits écoutent les plus grands lorsqu'ils leur disent quelque chose.</p>
<p>Permettre à l'enfant de se responsabiliser et de vivre ses premières expériences sans ses parents</p>	<p>Organiser un mini-séjour avec 2 nuitées</p>	<p>Les enfants ont en majorité bien géré de partir sans leurs parents : pas de pleurs, pas de réveil nocturne avec l'envie de revoir ses parents et pas d'angoisse difficile à gérer</p> <p>Les enfants veulent repartir en mini-séjour</p>

L'INCLUSION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les enfants en situation de handicap sont maintenant plusieurs à fréquenter l'ALSH.

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>	<u>Evaluation</u>
Permettre aux enfants en situation de handicap d'être inclus dans le groupe.	Les animateurs ont suivi une formation spécifique pour l'accueil des enfants en situation de handicap Proposer des activités adaptées ou des aménagements pour des activités. Organiser des sorties adaptées pour tous les enfants.	Les enfants auront participé à toutes les activités. Les enfants ont aimé leurs journées et veulent revenir au centre.
Proposer des aménagements pour que les temps informels soient aussi des temps d'inclusion. Inclure les enfants en situation de handicap dans les jeux libres en intérieur et en extérieur.	A table, l'enfant mangera avec les autres enfants. L'équipe fera des temps de sensibilisation au reste du groupe.	L'enfant veut manger avec son groupe et le temps du repas devient un temps de partage. L'enfant aura joué et communiqué avec les autres enfants.

RESPECTER LE RYTHME DE VIE DES ENFANTS

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>	<u>Evaluations</u>
Instaurer des temps calmes pour respecter le rythme de l'enfant	<p>Jusqu'à 8h00 les enfants sont en temps calme avec lecture, dessin, puzzle pour se réveiller et commencer la journée tranquillement.</p> <p>A partir de 9h00, les enfants vont dehors et jouent librement ; du matériel est mis à leur disposition : ballons, raquettes, cordes à sauter ...</p> <p>De 11h30 à 12h00, après les activités proposées par les animateurs, les enfants peuvent à nouveau jouer librement dehors avec le matériel s'ils le veulent.</p> <p>Après le repas, moment lecture : soit les enfants lisent en autonomie soit ils écoutent une histoire lue par un enfant ou un animateur pendant 15 minutes puis ils sont en jeux libres intérieurs (puzzles, dessins, jeux de société et jeux de construction) jusqu'à 14h00 puis temps libre extérieur ;</p> <p>Après le goûter, les enfants ont la possibilité de choisir d'aller en extérieur en temps libre ou à l'intérieur en jeux calmes pour ceux qui ont besoin d'être au calme.</p>	Le temps calme respecte le rythme de l'enfant qui est moins fatigué l'après-midi

MISE EN PLACE D'ACTIVITES MANUELLES, CULTURELLES ET SPORTIVES

<u>Objectifs opérationnels</u>	<u>Moyens</u>	<u>Evaluations</u>
<p>Permettre à l'enfant de découvrir un thème principal : « la croisière s'amuse ».</p> <p>Permettre à l'enfant de participer à l'élaboration et la réalisation d'une soirée (vendredi 02 août)</p>	<p>Des réunions d'équipes sont organisées en amont des vacances et des recherches sont faites par les animateurs et les directeurs.</p> <p>Diversification des activités proposées.</p> <p>Proposer des activités manuelles et/ou culturelles ET des jeux sportifs et jeux dirigés sur le thème</p> <p>Les enfants prépareront la soirée pendant le mois de juillet</p>	<p>Les enfants ont apprécié les propositions des animateurs.</p> <p>La plupart des activités sont nouvelles pour les enfants.</p> <p>Les enfants auront pratiqué une activité manuelle ou culturelle et une activité sportive (jeux, grand jeu, petits jeux extérieurs) durant leur journée.</p> <p>Les enfants se sont impliqués et amusés.</p>

2) Le déroulement de la journée :

De 7h30 à 9h30 : accueil

Les enfants sont accueillis à partir de 7h30. Ils sont ensuite répartis dans les différentes salles dès que possible (à partir de 8h00).

Un animateur par salle est chargé de surveiller les enfants et de jouer avec eux.

Les parents pourront rentrer jusqu'au porche pour accompagner les enfants

A partir de 8h45, les enfants qui le souhaitent peuvent aller dehors et à 9h15 tous les enfants sortent en extérieur.

C'est un temps libre d'activités, où les enfants peuvent jouer à des jeux extérieurs (foot, basket, ping-pong, cordes à sauter, cerceaux, frisbee..)

De 9h30 à 09h45 : temps d'échange

Rassemblement en grand groupe et discussion pour la présentation du déroulement de la journée et des activités proposées. Les enfants peuvent poser des questions aux animateurs.

De 09h45 à 10h00 : réveil tonique

Il est proposé par les animateurs afin de commencer la journée en forme !!!!

De 09h45 à 11h30 : temps d'activités

Temps d'activités. Rangement du matériel des activités par les enfants et les animateurs.

De 11h30 à 12h00 : temps libre extérieur

C'est un temps libre d'activités, où les enfants peuvent jouer à des jeux extérieurs (foot, basket, ping-pong, cordes à sauter, cerceaux, frisbee..)

Pendant ce temps, un animateur mettra le couvert avec un groupe d'enfants volontaires.

11h50 à 12h00 : Passage aux toilettes et temps d'échange entre animateurs.

De 12h00 à 13h00 : temps du repas.

Le repas est servi à table par les animateurs. Les enfants peuvent de nouveau manger ensemble sans limite d'âge. Une attention particulière est donnée par les animateurs pendant le temps du repas. Au moins une fois par semaine, les animateurs déjeunent à table avec les enfants afin de discuter avec eux.

De 13h00 à 14h00 : temps calme puis temps libre

Après avoir débarrassé, les enfants sont rassemblés : ils peuvent choisir d'aller écouter une histoire lue par un animateur ou un autre enfant dehors à l'ombre si le temps le permet ou d'être en temps lecture à l'intérieur. Puis ils sont en temps libre à l'intérieur.

De 14h00 à 14h30 : temps libre extérieur

C'est un temps libre d'activités, où les enfants peuvent jouer à des jeux extérieurs (foot, basket, ping-pong, cordes à sauter, cerceaux, frisbee..)

De 14h30 à 16h00 : temps d'activités

Après le rassemblement, les activités de l'après-midi débutent.

Plusieurs possibilités s'offrent aux enfants suivant les jours de la semaine.

*Les animateurs proposent des petits jeux extérieurs par tranche d'âge. Chaque animateur prépare des petits jeux extérieurs pour la tranche d'âge encadrée.

*Une fois dans la semaine, les enfants choisissent eux-mêmes le jeu de l'après-midi (petits jeux extérieurs/collectifs). Les animateurs proposent 5 à 6 jeux sur le tableau et les enfants choisissent de façon anonyme le ou les jeux qu'ils souhaitent faire. Le ou les jeux qui auront récolté le plus de voix seront animés par les animateurs.

*Un grand jeu est organisé. Deux animateurs préparent le grand jeu de l'après-midi.

NB : Il sera autorisé à titre exceptionnel de terminer une activité du programme prévu le matin ou de la semaine

De 16h00 à 16h15 : temps libre extérieur

De 16h15 à 17h00 : goûter et bilan de la journée

Le goûter est préparé et servi sous forme de self au réfectoire ou dehors si le temps le permet par les animateurs. C'est également un temps de discussion et de bilan de la journée avec les enfants.

De 17h00 à 18h30 : Temps libre et accueil des parents. Même organisation que lors des autres temps libres, possibilité de jouer à l'extérieur mais aussi de se mettre en jeu libre à l'intérieur ou en salle périscolaire pour lire, dessiner et jouer à des jeux d'assemblage.

Le déroulement de la journée pourra être modifié suivant la météo.

MERCI DE FOURNIR À VOS ENFANTS UNE GOURDE (PAS DE SIROP, NI JUS DE FRUITS NI SODA).

L'organisateur : Mairie de La Brède

Les Directrices : Karine COMBRES et Marine HAUTESSE